

Procès-verbal de la 44^{ème} Assemblée Générale de l'AVST/ WVGB le 04 septembre 2025 à Champsec – Commune de Val de Bagnes

Bienvenue, acceptation de l'ordre du jour et contrôle des présences

Le Président, M. Florian Vuistiner, ouvre officiellement la 44^{ème} Assemblée Générale à 09h00 et souhaite la bienvenue aux 40 membres présents de l'Association Valaisanne des Services Techniques (AVST) à la Maison Gard à Champsec – Commune de Val de Bagnes. Il remercie la Commune pour la mise à disposition des locaux et salue la présence de Mme Anne-Michèle Lack, Vice-Présidente de la Commune de Val de Bagnes. Il précise à nouveau que notre association a encore de beaux jours devant elle au vu notamment de cette belle participation.

Il présente le déroulement de la journée selon le programme envoyé en guise de convocation :

- 08h30 Réception, café-croissants
- 09h00 Assemblée générale, à la Maison Gard à Champsec
- 10h00 Présentations Fairtrail Valais / Matériaux recyclés, guide technique
- 11h00 Mots de la Vice-Présidente de la Commune de Val de Bagnes et apéritif offert par la Commune
- 11h45 Déplacement (covoiturage) jusqu'à Lourtier
- 12h00 Présentation : Laves torrentielles du Fregnoley
- 12h30 Déplacement jusqu'à Mauvoisin
- 13h00 Repas à l'Hôtel de Mauvoisin, Route de Mauvoisin 543, 1948 Fionnay

Il salue la présence de M. Kevin Schumacher, M. Lucien Pignat et M. Olivier Schalbetter, représentants et intervenants des Services Cantonaux, ainsi que de M. Cyril Schaad de Valrando.

Finalement, il annonce les excusés et salue la présence de nos membres retraités. Il précise que les convocations ont été envoyées selon les statuts.

Aucune demande de modification de l'ordre du jour n'ayant été demandée, l'assemblée peut donc se poursuivre avec l'ordre du jour suivant :

1. Liste des présences
2. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière AG
3. Rapport du président
4. Admissions, démissions de membres
5. Lecture des comptes
6. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes
7. Rapport des commissions
8. Lecture et approbation du budget
9. Nomination statutaire du comité
10. Divers et Présentations « Fairtrail Valais et Matériaux recyclés »

M. Daniel Robyr est désigné comme scrutateur.

1. Liste des présences

Les listes des présences ont été remplies par les 40 membres présents de l'Association.

2. Procès-verbal de la dernière assemblée générale, approbation

Le procès-verbal de la 43^{ème} Assemblée Générale, qui a eu lieu à Lens le 12 septembre 2024, a été mis en ligne sur le site internet de l'AVST pour consultation des membres de l'association.

Aucune remarque particulière n'a été formulée et le PV de la dernière AG a été accepté à l'unanimité.

3. Rapport du président

Le Président donne lecture de son rapport ci-après :

*« Mesdames et Messieurs,
Chers collègues,*

J'ai le grand plaisir de vous transmettre le rapport d'activité de notre Association Valaisanne des Services Techniques.

Le comité, en ce début d'année, s'est concentré sur la mise en place des ateliers- débats :

- le 13 mars 2025 a eu lieu la première soirée avec le Service de l'énergie et des forces hydrauliques ;*
- la deuxième soirée a eu lieu le 27 mars 2025 avec le Service administratif et juridique du Département de la mobilité, du territoire, de l'environnement ainsi que le Service des dangers naturels ;*
- le 03 avril 2025 s'est déroulé l'avant-dernière soirée, avec le Service de la consommation et des affaires vétérinaires, une partie consacrée à la stratégie de l'eau, et le Service de la sécurité civile et militaire ainsi que l'Office cantonal du feu ;*
- pour terminer nos ateliers-débats le 10 avril 2025 avec le Service de l'environnement et le Service de l'agriculture.*

Ces soirées ont été un succès : 271 participants ont participé, sans compter les intervenants.

Nous avons toutefois constaté que le taux de participation de la partie germanophone était particulièrement faible.

Nous profitons de vous informer que le comité a décidé de ne pas facturer les sessions suivies par la Commune de Blatten pour les raisons que nous connaissons tous.

Une explication possible est que le RWO avait organisé en même temps des cours via le CVPC.

Le comité est conscient qu'un grand travail doit être entrepris pour mieux fédérer la partie haut-valaisanne.

Je profite de l'occasion pour réitérer mes remerciements à M. Pierre-Etienne Aymon, qui a gracieusement offert ses services pour assurer le pilotage des sessions en allemand. « Encore un grand merci à toi, Pierre-Etienne, pour le temps que tu as consacré durant ta retraite à travailler pour notre association. »

Le 5 juin a eu lieu notre traditionnelle journée technique.

Une quarantaine de membres se sont déplacés chez CandLandy à Grandson, sur les bords du lac de Neuchâtel, près d'Yverdon.

Lors de cette journée, qui se veut avant tout technique, les membres ont pu visiter le centre de recyclage, une unité industrielle de dernière génération pour le tri des plastiques.

Dans le même cadre, une présentation a été donnée par le Département CanalService, concernant l'entretien des réseaux de canalisation, spécifiquement sur le procédé du chemisage de conduites.

La partie conviviale s'est déroulée sur une barge, où les membres ont pu échanger sur les problématiques rencontrées au sein de leur administration, tout en mangeant une excellente grillade, au gré des vagues.

Un grand merci à la société CandLandy, sans oublier notre vice-Président M. Nicolas Berner pour l'organisation de cette journée.

Le 11 juin, notre association a organisé, en collaboration avec le Service des forces hydrauliques du canton du Valais, une formation sur la nouvelle loi sur les énergies renouvelables, principalement axée sur les contrôles de chantier pour les communes.

Les inscriptions ont été réalisées via notre site internet.

Nous avons compté 12 participants pour la session en allemand et 54 pour la session en français.

Cette matinée s'est clôturée par un apéritif offert par notre association.

Le comité considère cette formation comme un succès. Une nouvelle fois, notre réseau de membres a permis de rassembler un grand nombre de personnes autour d'un sujet d'actualité, porté par le Canton.

Sur le plan administratif, le comité a adressé un courrier à toutes les communes afin de promouvoir la nouvelle brochure relative aux procédures d'autorisation de construire en Valais.

Les inscriptions pour la commande de cette brochure sont désormais ouvertes via notre site internet.

Je reviendrai plus en détail sur ce sujet lors du rapport des commissions.

Sur un plan plus festif, une délégation du comité a participé, le 22 août, à une rencontre de l'amicale de l'AVST.

Cette journée, placée sous le signe de la convivialité et du partage, a été magnifiquement organisée par notre ancien membre du comité, aujourd'hui membre individuel, M. Didier Liard, que je tiens à remercier chaleureusement.

Je terminerai ce rapport en réitérant mes remerciements à mes collègues du comité pour leur excellente et agréable collaboration.

Sans vous oublier, vous tous les membres de l'association, pour votre confiance et le soutien que vous porté à votre comité.

Je finirai par la phrase habituelle qui résume le but de notre association : « Nous travaillons pour nous faire reconnaître en tant que lien indispensable entre les services de l'Etat et les Communes. Unis pour le bien commun ! »

Florian Vuistiner, votre Président

4. Admission et démission de membres

Admission

17 Nouveaux membres :

Le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres suivants :

M. Patrick Bodenmann – Gemeinde Ried-Brig
M. Didier Tille – Commune de Chalais
M. Tristan Larpin – Commune de Collombey-Muraz
M. Abel Udressy – Commune de Collombey-Muraz
M. Xavier Métrailler – Commune d'Évolène
M. Georges-Emmanuel Crittin – Commune de Grimisuat
Mme Annick Bonvin – Commune de Grône
M. Denis Bridy – Commune de Leytron
M. Philippe Renaudin – Commune de Leytron
M. Valentin Fürst – Commune de Port-Valais
M. Arif Kurtagic – Commune de Saillon
M. Nicolas Jeltsch – Commune de St-Martin
M. Frédéric Barben – Commune de St-Maurice
M. Grégory Niedergang – Commune de Val de Bagnes
M. Lionel Berra – Commune de Vernayaz
Mme Joëlle Levrand – Commune de Vex
M. Cyril Ogay – Commune de Vionnaz

Nouveaux membres individuels :

M. Georges Jolliat, ancien Chef du service des travaux publics de la ville de Sion. Le président lui souhaite une bonne retraite bien méritée.

Pour rappel, l'assemblée a accepté lors de l'adaptation des statuts que les anciens membres puissent rester affiliés à notre association en tant que membre individuel, même si ceux-ci ne travaillent plus dans un service technique, respectivement d'un service du domaine public communal. Le but étant d'augmenter notre visibilité également auprès du secteur privé.

L'Assemblée accepte toutes ces nouvelles ces adhésions par acclamation.

Démission

M. Jean-Luc Balet a exprimé son souhait de démissionner. M. Florian Vuistiner le remercie chaleureusement pour toutes ces années de collaboration au sein de notre association et le félicite pour son remarquable parcours professionnel. M. Jean-Luc Balet restera néanmoins un invité d'honneur privilégié lors de nos différentes manifestations.

Composition de l'AVST

Membres actifs : 119

Membres individuels : 9

Représentation de 53 Communes

5. Lecture des comptes

Le Président passe la parole à notre caissier, M. Olivier Main, qui reste une valeur sûre et efficace.

Ce dernier passe ainsi en revue les postes du compte pertes et profits ainsi que le bilan.

Résultat (bénéfice) 2024 : CHF 4'123.27

Montant au bilan 2024 : CHF 33'599.93

Un résumé papier des comptes 2024 est à disposition des membres.

6. Rapport des vérificateurs de compte et approbation des comptes

M. Yves Balet donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes et précise qu'un contrôle par pointage des pièces à disposition a permis de constater l'exactitude de la comptabilité et relève que les comptes sont parfaitement tenus. Il remercie M. Olivier Main pour la qualité et le sérieux de son travail et propose ainsi à l'assemblée d'approuver les comptes 2024 et d'en donner décharge au caissier.

Les comptes 2024 de l'AVST sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale. Par cette approbation, la décharge usuelle est donnée au caissier et au comité.

Le Président remercie l'assemblée pour la confiance accordée au comité. Il remercie également très sincèrement le Caissier, M. Olivier Main, ainsi que les vérificateurs de compte, Mme Morgane Rothalker et M. Yves Balet.

7. Rapport des commissions

Brochures AVST

Le Président informe que le projet a bien progressé et précise toutefois que le programme souhaité n'a pas été respecté dans son intégralité.

Il rappelle les actions réalisées jusqu'à ce jour :

- Envoi d'une brochure-type à toutes les communes germanophone et francophone ;
- Relais de la brochure par l'antenne Région Valais via la plateforme Next Admin ;
- Diffusion de l'information par la Fédération des Communes Valaisannes via une newsletter ;
- Un dernier courrier est en cours de finalisation pour informer toutes les administrations communales que les commandes sont ouvertes sur notre site internet jusqu'à fin septembre.

Il invite tous les membres présents à passer rapidement les commandes en précisant que plus les commandes sont groupées, plus le coût d'impression diminue. Ce qui permet à l'association de dégager une marge supplémentaire.

Site internet

Le Président informe qu'à ce jour, notre site internet ne reflète pas encore l'image que nous souhaitons donner de l'association et précise que le comité s'engage à faire de ce projet une priorité afin que le site soit remanié d'ici début 2026.

Tables rondes

Le comité annonce que des matinées d'information, organisées en collaboration avec le canton, auront lieu en 2026.

Les discussions sont déjà avancées et une date sera communiquée dès qu'elle sera fixée.

Collaboration avec l'antenne Région Valais

Des discussions ont été engagées avec la direction de l'antenne Région Valais, qui souhaite voir notre association plus impliquée dans la nouvelle plateforme Next Admin.

Leurs attentes devront être encore clarifiées.

Relations avec le RWO (Haut-Valais)

Comme mentionné dans le rapport, les relations avec le Haut-Valais sont quasi au point mort.

Votre comité entreprendra des démarches afin de trouver la meilleure manière de travailler conjointement avec cette association, tout en cherchant à favoriser l'adhésion de nouveaux membres haut-valaisans, dans le but de renforcer la visibilité de notre réseau sur l'ensemble du canton du Valais.

Commissions extra-parlementaires

Domaine : Suivi pour l'utilisation des matériaux minéraux de recyclage

Porteur du projet : M. Olivier Ménétrety.

Ce point fait partie de la présentation du SDM.

Domaine : SIT-Valais

Porteur du projet : M. Alexandre Derivaz.

Le projet suit son cours.

8. Lecture et approbation du budget

Notre caissier prend la parole pour commenter le budget 2026.

Le budget 2026 prévoit des recettes pour CHF 20'000.- et des charges pour CHF 19'400.-, faisant ressortir un bénéfice de CHF 600.-.

Le budget est accepté à l'unanimité et le Président remercie une nouvelle fois l'Assemblée pour la confiance accordée.

9. Nomination statutaire du comité

Vérificateurs de comptes

L'article 20 des statuts « Devoirs impose que » : Les vérificateurs des comptes, au nombre de deux, élus par l'AG pour deux ans, sont chargés d'examiner les comptes de l'AVST et de présenter un rapport à leur sujet à l'AG.

Mme Morgane Rothacker et M. Yves Balet exercent leurs fonctions de vérificateurs des comptes avec une grande rigueur depuis déjà deux ans. Après une discussion menée par notre caissier, ils ont exprimé leur accord pour poursuivre leur mandat.

L'Assemblée approuve ce nouveau mandat reconduit pour les deux prochaines années.

Le comité les remercie pour leur disponibilité et leur investissement pour notre association.

Membre du comité « démission »

M. Alexandre Derivaz, membre du comité depuis 2023, a émis le souhait de démissionner du comité pour des raisons personnelles.

Le comité a pris acte de la demande formulée et a rapidement pris l'initiative de contacter Mme Eugénie Allenspach, une personne motivée déjà impliquée au sein de l'association.

Il est à noter qu'en date du 22 août 2025, M. Benjamin Vaudrauz de la Commune de Troistorrents, a adressé une lettre au comité pour informer que, dans le cas où aucune candidature ne serait présentée, il pourrait être intéressé à rejoindre le comité afin d'apporter son soutien et contribuer aux activités de l'association.

À la suite d'un entretien avec M. Benjamin Vaudrauz, il a été précisé que des démarches avaient déjà été entreprises durant l'été pour trouver la personne remplaçante et après avoir pris connaissance des démarches effectuées et de l'avancement de la situation, M. Benjamin Vaudrauz a décidé de retirer sa candidature. Il a souligné que Mme Eugénie Allenspach, déjà fortement impliquée dans les activités de l'association, répondait parfaitement aux attentes du comité.

Le Président remercier très sincèrement M. Benjamin Vaudrauz pour sa démarche proactive.

En conclusion, le comité a décidé de proposer aux membres la candidature de Mme Eugénie Allenspach comme nouvelle membre du comité en remplacement de M. Alexandre Derivaz par acclamation.

Les membres de l'association valide par acclamation la candidature de Mme Eugénie Allenspach.

Le Président remercie l'assemblée et exprime quelques mots de remerciements pour M. Alexandre Derivaz.

Répartition des tâches pour les membres du comité :

Présidence : M. Florian Vuistiner

Vice-présidence : M. Nicolas Berner

Secrétaire : M. Frédéric Caloz

Caissier : M. Olivier Main

Membre : Mme Eugénie Allenspach

10. Divers AG & et Présentations « Fairtrail Valais et Matériaux recyclés »

Demande d'adhésion

Une demande d'adhésion a été déposée par M. Thierry Bernard, responsable du conseil en énergie au sein de la société OIKEN, en date du 2 septembre 2025.

OIKEN assume actuellement dix mandats de délégués à l'énergie, dans le but d'accompagner les communes dans la mise en œuvre des nouvelles exigences légales.

Ce dernier rappelle que les services techniques sont la courroie de transmission opérationnelle entre la Confédération, le Canton, la Commune, et les acteurs privés avec la conséquence que cela implique que nous sommes soumis à d'innombrables défis, parmi lesquels :

- Panneaux solaires versus protection du patrimoine ;
- Exemplarité communale versus urgence des travaux communaux ;
- Gestion des programmes de subventions ;

- Nouvelles exigences des dossiers thermiques.

Le Président propose un vote à main levée afin de recueillir les premières impressions des membres concernant une éventuelle adhésion d'OIKEN à l'AVST.

Le vote s'est soldé par un résultat mitigé (Favorable : 15, Abstention : 14, Défavorable : 11).

À l'issue de la discussion, le comité décide de reporter la décision à la prochaine Assemblée Générale. Ce délai permettra de clarifier les rôles et les attentes liés à cette possible nouvelle catégorie de membres, ainsi que d'envisager la modification des statuts que cela pourrait impliquer.

Stratégie de formation « technicien communaux »

Le comité a été approché par M. Dany Rossier afin de sonder l'intérêt de notre association pour une participation à l'élaboration de cette formation de technicien.

Dans un premier temps, le Président cède la parole à M. Dany Rossier, qui présente brièvement sa vision stratégique et les objectifs de cette formation.

M. Dany Rossier prend la parole et présente succinctement son projet, en expliquant qu'il s'agit d'une initiative visant à renforcer les compétences des techniciens communaux, plus particulièrement dans le domaine des constructions. Il précise que cette formation a pour objectif de fournir des outils pratiques aux techniciens, afin de les aider à monter en compétences et à mieux répondre aux enjeux du secteur.

À l'issue de sa présentation, le Président ouvre la discussion afin de recueillir les avis des membres présents. En fonction des échanges, le comité prendra les démarches appropriées pour évaluer la faisabilité de cette proposition.

M. Rossier demande ensuite la parole pour ajouter que la société Construire ACE Sàrl (assistance dans le domaine de la police des constructions, des marchés publics et de l'arbitrage), se propose d'organiser un atelier pratique destiné aux techniciens communaux, spécifiquement dans le domaine des constructions.

Le Président Florian Vuistiner remercie chaleureusement M. Denis Rossier pour sa proposition et précise que celle-ci sera étudiée dans le cadre des stratégies de formation à mettre en place pour les membres de l'association.

Organisation de la prochaine Assemblée Générale et Clôture de l'Assemblée

La parole n'étant plus demandée, le Président informe que le lieu de la prochaine Assemblée Générale 2025 n'est pas encore connu et invite les différentes communes intéressées à faire la demande au Comité.

Le Président clôt cette Assemblée Générale de l'Association Valaisanne des Services Technique et remercie très chaleureusement toutes les personnes présentes.

Fin de AG AVTS à 10h00.

Présentation du SAJMTE et de Valrando « Fairtrail Valais »

Le Président passe la parole à M. Kevin Schumacher : Juriste, Section juridique Mobilité et dangers naturels et à M. Cyril Schaad : Responsable piste VTT & voies cyclables, Valrando.

Les présentations ont été très instructives et très appréciées par toutes les personnes présentes.

Présentation du SDM « Fairtrail Valais »

Le Président passe la parole à M. Lucien Pignat : Ingénieur chef de projet, Section planification et gestion des infrastructures - Environnement et durabilité et à M. Olivier Schalbetter : Ingénieur chef de projet, Section planification et gestion des infrastructures – Géoroutes.

Les présentations ont été très instructives et très appréciées par toutes les personnes présentes.

M. Florian Vuistinier remercie sincèrement les intervenants et informe que les documents liés cette présentation seront mis en ligne sur le site de l'AVST.

Avant de clore cette partie matinée, M. Florian Vuistiner passe la parole à Mme Anne-Michèle LACK, Vice-Présidente de la Commune de Val de Bagnes, qui nous transmet les salutations de la Commune et remercie encore l'AVST pour tout le travail accompli et le soutien apporté aux Services techniques des administrations communales.

En guise de conclusion et avant de passer aux festivités, Le Président de l'AVST, tient encore à remercier M. Dany Rossier pour l'organisation de cette journée.

Le Président, M. Florian Vuistiner, invite toute l'assemblée à le suivre pour la suite des festivités.

Pour l'AVST / WVG-B / Frédéric Caloz, Secrétaire